

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 mai 2012  
~~~~~

**CRÉATION DU BUDGET ANNEXE
EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DOMAINE DES TROIS FONTAINES AU POUGET
AU 1ER JUIN 2012 ET ASSUJETTISSEMENT DE CE BUDGET ANNEXE À LA TVA
CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE 2012**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 mai 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE -Mme Valérie DELVAL suppléant de M. Christian LASSALVY, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur François MOSSMANN suppléant de Madame Monique GIBERT

Procurations : M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU, M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER

Excusés : M. Gérard CABELLO, M. Jean-François RUIZ, Mme Catherine JOSIEN

Absents : Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES

Quorum : 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 38 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est compétente dans l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'extension de toutes les zones d'activités économiques existantes d'intérêt communautaire sauf avis contraire de la commune concernée,

Vu que la communauté de communes a défini l'intérêt communautaire pour le développement économique le 03 décembre 2001,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 21 mai 2012 relative à l'extension du parc d'activités Domaine des Trois Fontaines situé sur la commune du Pouget,

Considérant que le projet d'extension du parc d'activités Domaine des Trois Fontaines est d'intérêt communautaire, de fait il convient de retracer ses comptes dans une comptabilité distincte et individualisée dans un budget annexe et d'assujettir ce budget annexe à la TVA,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la création d'un budget annexe pour l'extension du parc d'activités Domaine des Trois Fontaines au Pouget qui sera soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14,
- d'assujettir ce budget annexe à la TVA.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 639 le 29/05/12
Publication le
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20120521-lmc114207-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

